

L'énonciation : formes et sémantisation

Références

- Barthes, R. (2005 (1ère éd. 1970)). *L'empire des signes*. Paris : Ed. du Seuil, pp. 15-20.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale, T.1 & 2*. Paris : Gallimard, pp. 79-88.
- Jakobson, R. (1973). *Essais de linguistique générale, Rapports internes et externes du langage, T.2*. Paris : Les éditions de Minuit, à partir des pages 77-90.
- Meillet, A. (1952 (1936)). *Linguistique historique et Linguistique générale, T.2*. Paris : Klincksieck, pp. 1-8.

Table des matières

Introduction.....	3
1.1 Des sons identifiables et en nombre limité.....	3
1.2 La sémantisation.....	3
1.3 Une infinité de formes.....	3
1.4 Une volonté de communiquer.....	4
2 – Les conditions de l'énonciation.....	4
2.1 L'énonciation : une définition.....	4
2.2 Le cadre de réalisation de l'énonciation.....	4
2.3 Une nécessaire référence commune.....	5
2.4 L'importance du locuteur dans l'énonciation.....	5
2.3 L'énonciation : productrice de formes et de sens.....	6
Conclusion.....	6

Introduction

En premier lieu, nous dresserons une cartographie des éléments constitutifs de la langue et identifierons la manière dont ces éléments s'articuleraient entre eux, selon Barthes, Benveniste, Jakobson et Meillet. Avec une liste limitée de sons pour base, nous verrons que les humains ont inventé une infinité de formes linguistiques pour communiquer leurs pensées avec créativité.

En second lieu, nous observerons la langue sous un angle dynamique. Grâce à la notion d'énonciation – que nous définirons –, nous identifierons le cadre d'usage de la langue et ses formes. Nous accorderons une importance particulière à la place qu'occupe le sujet dans ce processus.

1 – La langue : les sons communiquent le sens

1.1 Des sons identifiables et en nombre limité

Roman Jakobson (1973) postule que la langue écrite procéderait de la langue parlée qu'elle transformerait. Aux origines de la langue serait donc les sons. Émile Benveniste (1966) s'intéressait déjà à la *réalisation vocale de la langue* en 1966. Il expliquait alors qu'une même personne ne prononcerait jamais les mêmes sons de façon identique. Cependant, les scientifiques seraient parvenus à isoler les sons constitutifs d'une langue, toute singularité de prononciation gommée. Selon Jakobson (1973), les sons utilisés dans une langue ou un langage existeraient en quantité limitée.

1.2 La sémantisation

D'après Jakobson (1973), pour former la langue, les sons produits seraient chargés de sens et répondraient à une volonté de communiquer (v. infra 1.4). Il rejoint ainsi les propos de Sapir (1884-1939) et de Benveniste (1966) qui, tous deux, placent la question du sens au cœur des questions relatives à la production langagière. Meillet (1952 (1936)) repère le mot comme un élément ayant la propriété de pouvoir matérialiser la pensée d'un individu. Il situe dès lors le sens comme préexistant à la parole. Jakobson (1973) délimite la capacité du langage à produire du sens dans un éventail allant de *la structure elliptique la plus condensée à l'explicite maximum*.

1.3 Une infinité de formes

Meillet (1952 (1936)) propose que la structuration des sons en mots et phrases serait à la base de la transformation d'une forme sonore en forme signifiante. Ces mots seraient capables d'incarner des notions et de les transmettre. Le fait que chaque mot déterminerait une notion donnerait à chaque mot la faculté d'éclairer le sens des autres mots dans une phrase. Les combinaisons possibles de ces

notions et les possibilités de nuancer un mot par des compléments, seraient quasi-infinies. Dès lors, il en résulterait une capacité illimitée pour l'humain de préciser un propos. Jakobson (1973) souligne en ce sens, la *créativité* de la langue qu'il qualifie d'*illimitée*. Il tire cette conclusion de l'observation de la *multitude des communautés linguistiques* et de notre capacité à diversifier et à combiner entre eux les éléments constitutifs du langage.

1.4 Une volonté de communiquer

« Pour moi, le mot précède, le son suit mais, pour vous qui essayez de me comprendre, c'est tout d'abord le son qui parvient à votre oreille afin d'insinuer le sens dans votre esprit. » Cette déclaration de Saint-Augustin appelle l'attention sur un point qui relierait la question de la production de sons et celle du sens dont ces sons seraient porteurs : ce point serait une volonté de communiquer. Meillet (1952 (1936)) distingue cependant la volonté de communiquer propre aux humains de celle des animaux. Selon lui, à la différence des animaux qui émettent des sons pour communiquer un désir ou un appel, les humains articuleraient des sons structurés en mots pour communiquer des faits. Benveniste (1966) allègue que cette volonté de communiquer par la production de *sons émis et perçus* est toujours le fruit d'*actes individuels*.

2 – Les conditions de l'énonciation

2.1 L'énonciation : une définition

Benveniste (1966) définit l'énonciation comme *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation*. Il précise qu'il s'agirait de *l'acte même de produire un énoncé* par une personne qui *mobilise[rait] la langue pour son compte*, autrement dit, qui se l'approprierait pour en faire usage. Il circonscrit la définition au procédé par lequel une personne produirait un discours par distinction avec le discours lui-même. Jakobson (1973) converge à identifier l'énonciation comme relevant d'un acte.

2.2 Le cadre de réalisation de l'énonciation

Benveniste (1966) postule que la langue n'existerait qu'à partir du moment où une personne réaliserait un acte d'énonciation, autrement dit, pratiquerait la langue. Il en déduit que la personne (le locuteur) est un élément incontournable de l'énonciation. Inscrivant sa démonstration dans la conception d'une langue répondant par essence à une volonté de communiquer (v, infra 1.4), Benveniste (1966) affirme que tout énoncé serait une allocution, i.e. un discours destiné à être entendu, voire écouté. Dans cette logique, il admet l'allocutaire – c'est-à-dire la personne à qui

serait destiné ce discours – comme second élément incontournable de l'énonciation. Selon Benveniste (1966), deux sujets ayant la volonté de communiquer des faits l'un à l'autre formeraient le cadre d'un dialogue. Ce dialogue apparaîtrait donc comme la situation intrinsèquement constitutive de l'énonciation. Il admet le monologue comme un dialogue intériorisé. Pour Jakobson (1973), ce *dialogue avec soi-même*, serait essentiel en ce qu'il viendrait compléter, chez l'enfant, l'apprentissage de la langue verbalisée.

2.3 Une nécessaire référence commune

Meillet (1952 (1936)) désigne le langage humain comme une activité intellectuelle. Ce faisant, il identifie la nécessité de nommer de la même façon les mêmes notions, comme une condition *sine qua non* à la communication. Par l'expression *référence commune*, Benveniste (1966) évoque ce que Jakobson (1973) nomme un *code verbal commun* qui devrait, selon ce dernier, permettre aux interlocuteurs de se comprendre. Pour Benveniste (1966), *la référence est partie intégrante de l'énonciation*. Jakobson observe que Pierce (1839-1914) relevait déjà que la langue aurait la capacité de s'éclairer elle-même. Les synonymes tiendraient un rôle essentiel dans cette recherche d'une similarité entre les représentations des interlocuteurs. Pour Meillet (1952 (1936)), le contexte, la situation d'énonciation et même le ton employé y contribueraient. *A contrario*, Barthes (2005 (1ère éd. 1970)) évoque le japonais comme une langue qui inviterait, par sa structure même, à se représenter certaines notions de façon très différente des représentations qui servent de référence à un lecteur français.

2.4 L'importance du locuteur dans l'énonciation

Benveniste (1966) définit le sujet – ou EGO – comme l'élément central de l'énonciation. Il était son argumentation par l'apparition de mots et de formes qui n'auraient de raison d'être que dans le cadre d'une énonciation et exclusivement par référence à la personne du locuteur. Il cite les *indices personnels* (je-tu). Benveniste (1966) complète ici les propos de Meillet (1952 (1936)), selon qui les pronoms personnels n'existeraient pas sur le plan sémantique en-dehors du contexte énonciatif. Benveniste (1966) cite encore les *indices de l'ostentation* comme les pronoms démonstratifs. L'auteur remarque que le sens de ces éléments linguistiques se renouvellerait à chaque nouvelle énonciation car dépendants du contexte. Il cite également les formes servant de repères temporels. L'auteur développe l'idée selon laquelle la notion même de temps prendrait naissance dans et par l'énonciation.

2.3 L'énonciation : productrice de formes et de sens

Meillet (1952 (1936)) considère qu'une phrase existerait dès lors qu'il y a production d'un énoncé. L'auteur souligne la prévalence accordée à la construction « sujet-prédicat » jusqu'au début du XIXe siècle. Il oppose à cette conception l'existence de phrases nominales. L'auteur souligne que le ton

employé participerait souvent à renseigner sur le sens de ces phrases nominales. Il observe l'utilisation artificielle du verbe « être » à des fins formelles dans des phrases dont le sens ne serait pourtant contenu que dans les noms qui les composent. Si, pour Meillet (1952 (1936)), le nom prédominerait dans la phrase et serait plus important dans les phrases complexes, l'importance du verbe serait néanmoins renforcée dans les expressions simples. Benveniste (1966), poursuivant l'idée selon laquelle l'énonciation donnerait naissance à des signes qui n'auraient pas été créés en dehors de ce cadre, évoque les formes syntaxiques comme l'interrogation, l'intimation et même l'assertion. Toutes ces formes procéderaient de l'énonciation. Pour lui, l'existence de ces formes répondrait à la nécessité dans laquelle se trouveraient les interlocuteurs de structurer leurs discours.

Jakobson (1973) pointe la structure « sujet-prédicat » comme essentielle dans la construction de la production langagière chez l'enfant. Il assure que l'appropriation de cette structure par l'enfant permettrait à celui-ci d'appréhender des notions spatiales, temporelles et fictives. Barthes (2005 (1ère éd. 1970)) remarque également le pouvoir créateur de sens des formes linguistiques elles-mêmes. Ces formes pourraient contraindre la pensée, comme les articulations de la langue grecque auraient influencer la philosophie aristotélicienne. Ces formes pourraient aussi mettre au jour, de manière imprécise, des représentations totalement nouvelles du réel.

Conclusion

La langue dispose d'un processus dynamique de mise en usage : l'énonciation. Ce processus résulte d'un acte d'une personne répondant à une volonté de communiquer avec une autre personne (dialogue) ou avec lui-même (monologue). La langue est produite par des sons qui se structurent en mots puis en phrases par un jeu de variations et de combinaisons. Ces possibilités sont en nombre quasi-illimité et constituent des formes linguistiques qui répondent à un besoin de communiquer des propos nuancés. Ces formes répondent donc à un besoin de communiquer une pensée déjà construite sur le plan sémantique. Cependant, elles peuvent également contraindre la pensée ou encore susciter des représentations nouvelles du réel.